

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de janvier à 18 heures 45, le Conseil Municipal dûment convoqué le dix-sept janvier deux mille vingt, s'est réuni en la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. MEIGNEN, Maire.

PRESENTS : M. MEIGNEN, Maire,

M. RANQUET, M. GALIOTTO, Mme HAMA, M. BOUMEDJANE, Mme CERRIGONE, M. VILTART, M. KAMATE, Mme LEMARCHAND, Mme COMAYRAS (à partir de 19h35), M. CARRE, Mme VIOLET, Mme HERSEMEULE, Mme KHALI, Adjointes au Maire, M. PERRIER, M. SAIA, M. RUBIO, M. DI CIACCO, Mme BOUR, Mme GOURSONNET, M. MUSQUET, Mme GONCALVES, M. VAZ, M. THEVENOT, M. RAMOS, M. BRAMY, M. SOUBEN, Mme DELMAS, M. BARRES, M. MIGNOT, M. GAY, Mme MILOT, Conseillers Municipaux.

ABSENTS AYANT DONNE MANDAT :

Mme PEPE, Adjointe au Maire, (procuration à M. GALIOTTO), Mme COMAYRAS, Adjointe au Maire, (procuration à M. RUBIO jusqu'à 19h35), Mme DELMOTTE, Conseillère Municipale, (procuration à M. MEIGNEN), Mme ROUSSIERE, Conseillère Municipale, (procuration à Mme LEMARCHAND), Mme SEGURA, Conseillère Municipale, (procuration à M. CARRE), Mme BUFFET, Conseillère Municipale, (procuration à M. MIGNOT), Mme TANSERI, Conseillère Municipale, (procuration à M. BARRES), Mme MOHANANDAN, Conseillère Municipale, (procuration à M. BRAMY).

ABSENTS SANS DONNER DE MANDAT :

M. AMRANE, M. HITACHE, Mme CAN, M. DRINE, Mme HAMIDI, Mme SURENDIRAN, Conseillers Municipaux.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Mesdames et Messieurs, bonsoir, nous commençons ce premier Conseil Municipal de l'année 2020.

Tout d'abord, j'ai une information à vous communiquer. Il s'est passé une chose dans le hall de l'Hôtel de ville et je porterai plainte contre les énergumènes qui ont insulté l'une des mes élues et les agents de la Ville. C'est inadmissible qu'on s'en prenne à des agents et qu'on insulte à la fois une élue et des agents de la Ville. Donc, je porterai plainte contre les personnes qui ont stagné dans le hall, et à la limite pourquoi pas, mais qui surtout se permettent d'insulter, devant témoins bien sûr.

Avant de vous donner un autre élément, je vais ouvrir le Conseil en vous donnant la liste des excusés et procurations.

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Nous proposons que Laurence GOURSONNET soit secrétaire de séance.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par :

POUR : 28 Majorité Municipale

ABSTENTION : 9 Groupe « Blanc-Mesnil au cœur », 2 Groupe « Vert et Ouvert »

➤ PROCEDE à la nomination de madame Laurence GOURSONNET, secrétaire de l'Assemblée, pris parmi ses membres en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 DECEMBRE 2019
--

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Y a-t-il des remarques sur ce procès-verbal ?

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par :

POUR : 28 Majorité Municipale

ABSTENTION : 9 Groupe « Blanc-Mesnil au cœur », 2 Groupe « Vert et Ouvert »

➤ APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 19 décembre 2019.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Avant d'aborder l'ordre du jour, je voudrais répondre à une question qui m'a été posée par Jean-Yves Souben sur la géothermie. Vous avez reçu le rapport Développement durable, ces éléments y figurent, mais cela intéresse probablement aussi les personnes présentes ce soir.

Jean-Yves Souben avait demandé quelle est la proportion de gaz utilisé et la proportion de géothermie ?

En 2019, 42% de géothermie, 49% de cogénération et moins de 10% de gaz. Une maintenance importante devait avoir lieu cette année sur la géothermie, raison pour laquelle la cogénération a été privilégiée en 2019. En 2020, la part de géothermie passera à 61%.

M. JEAN-YVES SOUBEN :

Toujours pour le grand public, il faut bien signaler que gaz et cogénération, c'est la même chose. Ce qui est important, c'est la part de géothermie.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

On va monter à 61%.

M. JEAN-YVES SOUBEN :

Quand il y a de la maintenance, elle peut baisser. Il faut regarder cela sur le long terme, il ne faut pas que ce soit déséquilibré au profit du gaz.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Non et on y veille. L'intérêt de la géothermie, c'est justement de ne pas avoir recours à ce genre d'énergie (le gaz). D'ailleurs, on a demandé pour les différents programmes et les écoles qui vont être réalisés qu'ils soient connectés à la géothermie. Je crois que dans plus de 90% des cas, cela a été accepté et je m'en félicite.

Je vous propose de passer au premier point de l'ordre du jour : le débat d'orientation budgétaire à la fois du budget principal de la Ville et des budgets annexes (centre de soins, d'accompagnement et de prévention des addictologies et du Deux-pièces cuisine) pour l'exercice 2020.

1. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE ET DES BUDGETS ANNEXES DU CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PREVENTION DES ADDICTOLOGIES (CSAPA) ET DU « DEUX PIECES CUISINE » POUR L'EXERCICE 2020

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Ce débat d'orientation budgétaire, et je le dis pour les personnes présentes hors élus, permet aux Conseillers municipaux d'avoir une information complète et suffisamment détaillée sur la situation des finances de la commune. Cela donne lieu, en général, à un débat ou en tout cas dès que j'aurais expliqué les choses, je donnerai la parole aux élus qui le souhaitent. Il y aura ou pas débat, en général, les élus se réservent pour le vote du budget qui suit, en l'occurrence le 6 février. En tout cas, cela vous permet d'avoir une information sur la tendance du budget, à la fois sur celui qui vient de se terminer et sur le budget 2020.

Dans ce cadre, chers collègues, Mesdames et Messieurs, je vais me livrer au traditionnel exercice qui précède le vote du budget primitif, le débat d'orientation budgétaire. Il obéit cette année à un cycle calendaire inhabituel, puisque, comme chacun l'a en tête, il y a des élections municipales. Les deux tours du scrutin sont programmés au milieu du calendrier budgétaire. Donc, le choix que j'avais à faire était soit de passer le débat d'orientation budgétaire avant les élections municipales, soit attendre la réélection pour le faire.

J'ai fait le choix de la première solution pour deux raisons principales, la première tient à un principe de continuité, puisque les orientations budgétaires s'inscrivent parfaitement dans la stratégie financière qui a été définie en début de mandat. Faut-il le rappeler, cette stratégie financière a été saluée par les organismes de contrôle.

La seconde repose sur un principe de transparence. Je souhaite de la sorte vous indiquer quelles sont les intentions budgétaires de la municipalité que je conduis pour l'exercice qui débute, et ceci avant l'élection. Il n'y aura donc pas de surprise après les élections, puisque tout est sur la table. Pour entrer dans le vif du sujet, je dirais que 2020 ne déroge pas à un constat qui a été dressé, année après année, loi de finances après loi de finances, et c'est avec une pointe d'amertume qu'en qualité de maire, je constate le temps passant que l'Etat rogne la décentralisation. Ce détricotage de ce qui est l'une des plus profondes réformes institutionnelles de notre pays se poursuit inexorablement avec la dernière Loi de finances qui supprime donc définitivement la taxe d'habitation, l'une des principales ressources des communes. Alors, personne ne regrettera cet impôt vieillot, surtout pas les contribuables, on est bien d'accord. Mais le problème ne réside évidemment pas dans cette disparition mais dans la manière dont l'Etat va compenser ce manque à gagner pour les villes. En l'occurrence, pour la ville du Blanc-Mesnil, il s'agit pas loin de 19 millions d'euros qui vont disparaître du budget communal. Cette somme doit être compensée par le transfert aux villes de la

part de la taxe foncière qui est perçue aujourd'hui par le département. Sur votre taxe foncière, vous avez une partie ville qui a baissé de 7,5% et vous avez la part du département. La part du département sera reversée aux municipalités pour compenser, nous dit-on, ces 19 millions d'euros. Le problème étant que cette part perçue par le département ne représente que 12 millions d'euros, donc il nous manque 7 millions d'euros, que l'Etat s'engage à compenser, dit-il, via je cite le secrétaire d'Etat « un dispositif d'équilibrage reposant sur un coefficient correcteur ». Que personne ne rit, c'est un peu difficile à digérer.

Derrière ce jargon, on comprend bien, et personne n'est dupe, que non seulement nous n'avons plus la maîtrise des taux au conseil municipal, mais qu'en plus on nous promet pour l'année prochaine de compenser, mais on ne sait pas à l'avenir ce qui va arriver. Comme l'Etat en général sur la durée n'est pas connu pour tenir ses promesses, on risque d'avoir (et toutes les villes) un problème pour boucler le budget, j'espère que cela n'arrivera pas très rapidement.

Conjugué aux effets pervers de la contractualisation, souvent évoquée ensemble, vous comprendrez l'intention claire de l'Etat de mettre sous tutelle les exécutifs locaux, au premier rang desquels les maires. Je le dis pour le public, la contractualisation c'est un contrat imposé par l'Etat aux villes, par lequel, par exemple la ville du Blanc-Mesnil, s'engage à ne pas augmenter de plus de 1,5% ses dépenses de fonctionnement de l'année. Comme par ailleurs, ils nous alourdissent la balance en nous obligeant à faire des frais, que l'on fait parfois volontiers et parfois pas, je pense à la division des classes où cela s'entend, mais c'est un coût supplémentaire pour les villes. Cela entre dans le compte du calcul de l'augmentation de notre budget de fonctionnement c'est-à-dire, encore une fois, d'un côté on nous alourdit la barque et de l'autre on nous demande de ne pas dépasser 1,5%. Cela va devenir de plus en plus compliqué.

En dépit de ces incertitudes que les réformes incessantes de l'Etat font peser sur le budget, la ville du Blanc-Mesnil tire son épingle du jeu grâce à une gestion sérieuse de ses finances, comme en témoignent une nouvelle fois les données du compte administratif 2019 qui, si elles ne sont pas encore consolidées avec la trésorerie principale, confirment cette tendance. Je peux d'ores et déjà vous annoncer que les objectifs fixés par l'Etat dans le cadre de la contractualisation seront tenus cette année encore, pour la 2e année consécutive. L'exercice était périlleux, car la progression de nos dépenses est limitée à une hausse de 1,5% (inflation comprise). Il nous a donc fallu ne pas être dispendieux, tout en maintenant un niveau de services rendus aux Blanc-mesnilois de grande qualité. C'est chose faite comme le bon niveau de l'épargne de gestion, c'est-à-dire le solde entre nos recettes et nos dépenses de fonctionnement courant, avoisinant les 14 millions d'euros, sa légère contraction de 2018 à 2019 s'expliquant principalement par la baisse du produit de la taxe du foncier bâti, puisqu'on a baissé la taxe de 7,5%. Donc, il y a nécessairement un effort d'épargne qui a dû être fait en face.

L'équation est d'autant plus vertueuse que cette gestion a permis de stabiliser le recours à l'emprunt (11 millions d'euros encaissés en 2019) pour un volume de dépenses d'équipement record. Nous avons dépensé en investissement 38 millions d'euros l'an dernier en équipements publics. C'est quelque chose de très important pour une ville de notre strate, d'autant plus que si on le ramène à la durée du mandat, le montant total des investissements de la durée du mandat s'élève à 155 millions d'euros. C'est quelque chose d'exceptionnel. Je vous demande de croire que je ne connais pas de ville de notre strate qui a autant investi au cours du mandat, tout en baissant la taxe foncière et en baissant la charge de la dette.

Dans le même temps, la dette a diminué de 13,7 millions d'euros et la capacité de désendettement se stabilise à 6 ans, ce qui en fait un excellent indicateur de la santé financière de notre commune. Pour votre bonne compréhension, et je le dis au public, le seuil d'alerte se situe à 15 ans, nous sommes à 6 ans.

C'est donc sans surprise que je vous propose de poursuivre cette stratégie avec le budget 2020 à l'ambition tout aussi affirmée.

Ambition avec l'achèvement de ce qui deviendra l'un des équipements majeurs de notre région, la maison des arts martiaux : 1600 m² de surface de tatami, inauguration lundi 10 février à partir de 19 heures. On nous annonce qu'on aura l'équipe de France de judo au complet, puisque c'est au lendemain du tournoi de Paris. On avait prévu de le faire le week-end, mais comme il y a le tournoi de Paris ce week-end du 8/9, on procédera donc à l'inauguration le 10. On aura peut-être aussi l'équipe du Japon. Cet équipement, selon toute vraisemblance, sera un site d'entraînement dans le cadre des JO de Paris en 2024. Le Blanc-Mesnil : ville olympique.

Ambition toujours avec la réalisation enfin d'un Practice de golf et d'une académie pour les jeunes sportifs à la ferme Pasquier. Vous savez que ce projet a été décalé par l'INRAP, les services de la culture pensaient que l'on était sur un site mérovingien, il a fallu faire des fouilles. Celles-ci ayant été effectuées, on n'a rien trouvé. Donc, à part quelques aménagements demandés, on a pu reprendre les travaux. Pour ce qui concerne le golf, je précise qu'il n'y a pas de raison que la pratique de ce sport, qualifié d'élitiste, soit réservée aux beaux quartiers de l'ouest francilien. Même chose pour les échecs.

Ambition surtout avec un programme scolaire inégalité, vous le savez deux nouveaux groupes scolaire, 33 classes sont en cours de construction, soulignant l'effort sans précédent réalisé par la commune pour moderniser son patrimoine scolaire et accompagner le dynamisme de la démographie scolaire. La jeunesse du Blanc-Mesnil est un atout, il nous appartient de lui donner les conditions d'un environnement scolaire qualitatif. Le premier de ces groupes, l'école Chevalier de Saint George, sera livré pour la prochaine rentrée scolaire de septembre, assorti d'un projet pédagogique centré sur l'excellence musicale. Le second auquel est adjoint un gymnase sera ouvert aux pratiques associatives ouvrira ses portes un an plus tard (en 2021).

Au total et sans compter les classes supplémentaires qui seront créées ici et là sur demande de l'Education Nationale, ce sont 66 classes modernes et fonctionnelles qui seront ainsi réalisées en moins de deux ans. L'effort est significatif et souligne l'importance accordée au secteur scolaire et à l'éducation de nos enfants.

Ambition enfin avec la livraison d'une nouvelle crèche de 41 berceaux ainsi qu'un nouveau centre de santé en remplacement du Centre municipal de santé Lamaze qui était vieillissant.

En ajoutant à ces opérations phares de l'exercice 2020 les crédits ouverts pour embellir l'espace public : rénovation des voiries, modernisation de l'éclairage public (passage au Led), création d'espaces verts, je proposerai au vote de cette assemblée le mois prochain 50 millions d'euros de dépenses d'équipement (contre 38 actuellement). Comme il est évidemment hors de question de réduire le niveau des services rendus à nos concitoyens, de la même manière qu'il est hors de question de céder à la facilité en ponctionnant le contribuable, comme les marges de manœuvre retrouvées sur l'ensemble du mandat qui s'achève sont bonnes, elles nous permettent d'emprunter davantage qu'à l'accoutumée pour financer l'investissement exceptionnel que représente la construction de deux groupes scolaires. C'est-à-dire que nous allons procéder en début de mandat pour financer les deux groupes scolaires à une augmentation de la dette de manière à retrouver un niveau normal immédiatement après.

Je ne comprends pas pourquoi le sourire de Hervé Bramy, les groupes scolaires c'est 35 millions d'un côté et 17 millions de l'autre. C'est pour de l'équipement et non pour le train de vie du maire et de l'équipe municipale ! (*commentaires de M. Bramy hors micro*).

Au surplus, et je vais dans le sens de ce que nous suggère M. Bramy, il est de bonne gestion que l'emprunt long terme, a fortiori avec un coût de l'argent très bas en ce moment, soit la principale source de financement d'équipements amortis sur plusieurs années.

Tels sont les points saillants que je souhaitais mettre en exergue en guise d'introduction à ce débat d'orientation budgétaire. Le budget 2020 sera donc, encore une fois, résolument tourné vers les habitants du Blanc-Mesnil sans obérer l'avenir, puisque je proposerai à cette occasion un gel des taux des impôts locaux. Les impôts locaux n'augmenteront pas en 2020, ils resteront stables.

Merci de votre attention, je donne la parole aux élus qui souhaitent la prendre.

M. DIDIER MIGNOT :

Merci M. le Maire. On va faire bref effectivement, et vous l'avez dit, on va sans doute approfondir nos propos lors du vote du budget le 6 février prochain. D'abord, il faut remercier l'administration d'avoir fourni ce rapport et pour les informations qu'il contient. Vous ne l'avez pas évoqué, mais ce rapport commence par la situation nationale et internationale.

C'est important de le dire, parce qu'on est en plein sommet de Davos où l'indécence de la richesse s'étale dans une superbe station de sport d'hiver de Suisse où tous les milliardaires se rejoignent. Au moment où se tient ce sommet, d'autres rapports tombent. Il faut savoir que dans le monde 1% des plus riches possèdent deux fois plus que 6,9 milliards d'individus sur la planète. Si on le ramène en France, 7 milliardaires en France possèdent plus que les 30% les plus pauvres de nos compatriotes. Ces inégalités depuis des décennies maintenant s'accroissent sans cesse.

Tout cela résulte, il faut le dire, de choix politiques, M. le Maire, qui sont faits par vos amis politiques d'Emmanuel Macron à François Fillon qui prévoyait pire dans son programme électoral en matière de réduction des déficits publics, comme ils disent prudemment. Tous ces choix dépendent de ces gens-là, que vous défendez et qui vous soutiennent d'ailleurs aujourd'hui. Après, on peut raconter ce qu'on veut, mais tant qu'on n'a pas réglé ces problématiques profondes d'injustice (et je reviens à Blanc-Mesnil et la situation des collectivités locales) dans le monde où la richesse indécence n'est pas répartie de manière juste, on peut raconter ce qu'on veut sur le fait qu'il faille rogner la dépense sur les hôpitaux, sur les transports, sur le logement, sur la culture, toutes ces remarques dont on nous bassine à longueur de journée, cela relève de l'indécence de demander aux collectivités locales de se serrer la ceinture.

On se rejoint sur le constat du sort fait aux collectivités locales, sauf qu'on oublie toujours qu'il y a par exemple 80 milliards d'évasion fiscale en France, et encore une fois des richesses indécences qui ne sont absolument pas réparties.

En quelque sorte, il est inutile de verser des larmes de crocodile au niveau local, quand vos amis au niveau national accompagnent et décident de ces politiques depuis des décennies. D'ailleurs, les colères qui s'expriment aujourd'hui en France, que ce soit les Gilets Jaunes ou différentes luttes sociales, que ce soit en ce moment même les 300 personnes qui manifestent dans Blanc-Mesnil sur la réforme des retraites.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Pas 300, 110. C'est comme les Gilets Blancs sur le marché, ce n'est pas autant que vous le dites !

M. DIDIER MIGNOT :

Vous ne savez pas compter... En tout cas, j'y suis tous les dimanches. Je poursuis mon propos. Des gens manifestent aujourd'hui sur la réforme des retraites, vous le savez. J'espère que vous ne voulez pas de cette réforme. J'aimerais bien d'ailleurs avoir votre avis. Je pense que c'est un sujet important qui concerne quand même des millions de Français. L'opinion publique, malgré les difficultés liées aux mouvements de grève, continue de soutenir massivement la lutte contre la réforme des retraites. Il est important de dire tout cela, car on n'est pas dans un îlot complètement déconnecté des réalités du monde. On est dans un système de retraite, aujourd'hui solidaire, qui est sans doute effectivement à perfectionner, mais qui va être livré au marché financier, comme en témoigne d'ailleurs la légion d'honneur remise au dirigeant de BlackRock.

Voyez, on est dans cette situation aujourd'hui et il est de plus en plus difficile de faire avaler, je crois maintenant, aux gens qu'avec ce sommet d'indécence de richesse on dise aux collectivités locales et aux populations qu'il faille se serrer la ceinture. Je crois que c'est important de le signaler.

Vous avez évoqué tout à l'heure votre dépôt de plainte à l'égard de manifestants, mais je vous rappelle que si la Bourse du travail fonctionnait encore, ces manifestants se seraient réunis en toute quiétude dans des locaux destinés aux organisations syndicales et au mouvement social qui aujourd'hui s'exprime dans le pays. Cela a un rapport direct avec le DOB. Le DOB est bien sûr, et vous le comprendrez, critiquable pour nous dans bien des aspects. Ce sont vos orientations budgétaires.

Mais enfin là où vous faites très fort, en parlant des Blanc-mesnilois à la fin de votre propos, c'est sur l'absence totale de mots faisant référence à la souffrance sociale dans notre ville. Il n'y a pas un mot sur le chômage, sur le mal logement, sur la précarité, sur les bas salaires, sur la pauvreté : rien, alors que ce sont des maux (et on le sait) qui frappent une grande partie de la population de notre ville, seuls ou parfois malheureusement cumulés.

Je crois que c'est quand même important que dans les orientations budgétaires d'une ville on évoque ces situations, parce que les Blanc-mesnilois (et ils sont nombreux) souffrent de la crise sociale qui frappe notre pays depuis des années. On peut se demander quand même pour qui vous gérez la ville, alors que vous ne dites rien d'une grande partie des habitants qui y habitent. Et, quand ils sont rapidement évoqués, c'est le cas au travers de phrases sibyllines, c'est juste pour introduire insidieusement l'idée que les pauvres coûtent cher aux moins pauvres. Et pendant ce temps-là, il n'y a plus d'assistante sociale, plus d'écrivain public, etc. dans la Ville.

Je vous le dirai sans problème, je vais vous le retrouver aussi à travers un tableau. Je vous le dis, et nous vous le disons, vos orientations budgétaires pour nous sont déconnectées d'une très grande partie de la vie quotidienne des Blanc-mesnilois et des Blanc-mesniloises, que ce soit sur le sport, sur l'éducation, envers nos séniors, même si des actions décrites peuvent être tout à fait appréciables sur la culture.

En fait, en regardant bien, sur de très nombreux sujets, vous agitez l'événementiel pour qu'on ne regarde pas la déstructuration en profondeur de ce que vous faites à l'encontre des services publics municipaux. C'est le fond de votre stratégie politique. Ce ne sont pas aujourd'hui vos électoralistes inaugurations à tire larigot qui d'ailleurs amusent beaucoup de Blanc-mesnilois, qui vont masquer cette réalité.

Un mot peut-être sur la situation financière, rapidement évoquée, et encore une fois, on y reviendra. On attend évidemment le compte administratif qui souvent d'ailleurs rectifie un peu le niveau des investissements. Je rappelle que depuis trois ans dans le budget primitif de la Ville vous nous mettez l'académie du sport et le golf. Je crois que l'année dernière, de mémoire, il y avait 9 millions de non dépensés. Ils sont annoncés par votre communication comme étant des investissements, mais les sommes ne sont pas dépensées.

C'est exactement ce que fait à la région Mme...

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

...L'INRAP est passé par là, je vous l'ai dit, il y a eu des fouilles. On ne pouvait pas travailler, les travaux ont été bloqués.

M. DIDIER MIGNOT :

Je l'ai bien compris évidemment. Ce n'est pas ce que je vous dis, mais que votre communication annonce x millions d'euros d'investissement et que la réalité en regardant le compte administratif montre que l'année dernière 9 millions n'ont pas été dépensés.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Il y a toujours un delta, et vous le savez, c'était le cas à votre époque, entre ce qui est voté et le réalisé.

M. DIDIER MIGNOT :

C'est bien évidemment.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

C'est toujours comme ça.

M. DIDIER MIGNOT :

Le taux de réalisé est quand même particulièrement faible dans notre commune.

Je parle par rapport à l'annoncé. Vous me laissez finir, comme ça, on est tranquille ! Donc, raison de plus d'être attentif et de réserver un peu nos propos définitifs sur cette question dans l'attente du compte administratif.

Vous avez fait allusion au poids des collectivités territoriales, je crois qu'on partage ce constat, je n'y reviens pas. Effectivement, la création encore incertaine, je le précise, de la métropole du Grand Paris et des établissements publics territoriaux dont Terre d'Envol rajoute de la difficulté à une situation déjà complexe. Raison de plus pour mener des combats et ne pas dire que vous faites plus

avec moins, le gouvernement Macron dit exactement la même chose. Pourtant, il est bien dit dans le rapport (et je pourrai vous donner les pages) que l'évolution du produit fiscal de Blanc-Mesnil est inférieure à la moyenne des villes de Terre d'Envol, alors que la croissance démographique est supérieure, que le potentiel financier, c'est-à-dire la richesse de la Ville, pour être très synthétique, s'est (je cite) fortement dégradée, que votre baisse d'impôt dont les affiches annonciatrices d'ailleurs ont dû coûter très cher, parce qu'il y a eu une grosse campagne de communication sur le sujet, équivaut globalement (je l'ai fait pour ma situation personnelle et cela vaut pour nos Blanc-mesnilois) à une réduction de l'ordre du prix d'un procès-verbal de stationnement. Evidemment, je cite cela à dessein, puisque les procès-verbaux pour stationnement, les Blanc-mesnilois les connaissent.

Quant à la dette, nous avons déjà eu ce débat à maintes reprises, et je pense qu'on ne va pas épiloguer trop longtemps sur le sujet, mais vous vous entêtez à prendre cette question par le petit bout de la lorgnette alors que comme dit dans le rapport, les taux d'intérêt vont inéluctablement un jour augmenter et que c'est à ce moment-là qu'il faut réemprunter. Je pense qu'aujourd'hui, et nous avons déjà eu ce débat, chaque année, il y a une erreur stratégique. Je ne dis pas qu'il faille endetter la ville, mais simplement qu'à des taux tels qu'ils sont aujourd'hui, c'est le moment d'emprunter. Quand il faudra (et d'ailleurs vous commencez à le faire, vous l'avez dit et on le voit dans le rapport) emprunter (ce qui est tout à fait normal) alors que vous pourriez le faire maintenant, vous allez le faire quand les taux vont remonter, donc à terme cela coûtera plus cher à la Ville.

Enfin, et j'en terminerai par-là, et plusieurs phrases du rapport (page 26) en attestent. Vous continuez de vendre le patrimoine municipal et les cessions de terrain viennent au secours de votre gestion à court terme. Cette cavalerie budgétaire plombe l'avenir de la Ville.

Pour nous, ces orientations ne sont pas bonnes. Vous avez évoqué effectivement le calendrier original du vote du budget, cela vous laisse (et j'ai guère d'espoir sur le sujet) jusqu'au 6 février pour modifier ces orientations budgétaires. D'ailleurs, on peut s'interroger sur le choix de la date du 6 février. Sans doute, aurait-on pu le voter fin février ou début mars, c'était d'abord ce que vous aviez évoqué dans un premier temps. Je pense que vous laissez plus de temps à votre communication, dont on ne sait plus trop si elle est d'ailleurs électorale ou municipale. On aura l'occasion de redébattre de tout cela le 6 février.

C'étaient quelques éléments que je souhaitais apporter à ce débat.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Merci de cette intervention. M. Souben, Mme Lemarchand.

Je voudrais juste en quelques mots répondre à Didier.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Sur la politique sociale, j'entends dire ici ou là par vos amis et vous-même qu'il n'y a plus d'assistante sociale et que la politique sociale est bradée. Il y a 7 assistantes sociales aujourd'hui sur la Ville. D'ailleurs, je rappelle que c'est une prérogative du Département, même si on les héberge. Il y a également un écrivain public, et des permanences (sans rendez-vous) 5 jours par semaine. Donc, je vous donne l'information que vous pourrez répercuter chez vous, parce qu'il y a un tas de gens autour de vous qui racontent un certain nombre de fables, et j'aimerais bien que cela s'arrête. C'est écrit dans le journal de la Ville... Vous l'avez lu, mais vous ne retenez pas, cela ne vous intéresse pas. Ce n'est pas une information que vous souhaitiez entendre ou lire de cette manière.

Vous disiez sur les gens (les manifestants) qui auraient pu se réunir à la Bourse du travail, qu'ils auraient pu manifester en toute quiétude et au chaud à la Bourse du travail. Pendant ce temps-là, les gamins du quartier Eiffel auxquels on a rendu cette salle eux seraient dehors et au froid. Il se trouve qu'ils s'y réunissent souvent et pratiquement tous les soirs, ils regardent même un certain nombre de matchs de la Champions League ensemble plutôt qu'être dehors. Je pense que c'est plutôt une bonne chose.

Vous dites « inauguration, machin... ». Vous aviez à la fin de votre mandat en trois mois fait 7 inaugurations. Pour ce qui est du dojo, certes cela a pris un peu de retard et j'aurais préféré l'inaugurer en septembre, on l'inaugurera le 10 février. A quelle date, avez-vous inauguré le cinéma Daquin ?

M. DIDIER MIGNOT :

En décembre, au moment d'inaugurer la...

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

... Il me semblait bien que c'était plutôt en janvier.

M. DIDIER MIGNOT :

En décembre, avec le marché de Noël.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Vous voyez bien que les équipements publics, on les inaugure quand ils sont terminés. Il y avait eu le synthétique avec Lilian Thuram, et avant l'inauguration de la Maison des associations aussi pas trop loin de l'élection. J'ai encore les invitations, mais peu importe.

Un dernier point, vous me dites que je continue à vendre le patrimoine, mais dans le même temps j'achète aussi, je préempte aussi, cela s'équilibre sur une année. Je ne connais pas une municipalité qui n'a pas préempté de manière à préparer les projets à venir de la ville. Donc, elle achète, elle vend. Et d'ailleurs, on le vend à un bon prix et c'est bénéfique au budget de la Ville. On vend très cher ces terrains aux personnes qui les achètent et de plus on essaie d'acheter le moins cher possible, afin de pouvoir faire une plus-value confortable lors de la revente.

M. Souben, Mme Lemarchand

M. JEAN-YVES SOUBEN :

Sur le DOB, je vais être assez bref. Il y a un petit problème de relecture qui n'a pas été faite. Page 5, il y a des mots qui durent trois lignes et des lignes qui n'ont que 3 mots. C'est assez difficilement lisible, mais on fait l'effort de le lire.

Juste deux remarques, une petite plaisanterie, P.13 vous parlez de ville verte et ouverte. On va faire réaliser des économies aux Blanc-mesnilois, le groupe Vert et Ouvert au Conseil municipal ne réclamera pas de droit d'auteur. Plus sérieusement, vous avez dénoncé les promesses non tenues du gouvernement sur le financement des communes. Là, on peut deviner la démarche pour la promesse sur les retraites. Donc, on voulait juste dire que les Verts appuient la marche blanc-mesniloise qui est en train de se dérouler d'opposition à la réforme des retraites, qui sillonne la ville actuellement.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

C'est entendu. Mme Lemarchand.

MME BRIGITTE LEMARCHAND :

Je vais être très brève, je suis toujours surprise d'entendre, M. Mignot avec l'Opposition. On a l'impression que ce sont des oies blanches et que vous n'avez jamais eu à gérer la Ville. Regardez-vous un peu, faites quelques feed-back, analysez ce que vous avez fait et soyez un peu plus humble. C'est tout ce que j'avais à dire.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

D'autres prises de parole demandées ?

On ne vote pas ce débat, mais sur le fait que le débat s'est tenu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité.

➤ **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif au budget principal Ville et des budgets annexes du CSAPA et du 2PC conformément aux dispositions de l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales et des orientations qui se sont dégagées pour l'exercice 2020.

2. APPROBATION DE LA MODIFICATION TARIFAIRE SUR LES MARCHES FORAINS DU BLANC-MESNIL DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC ATTRIBUEE AU GROUPE GERAUD

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

M. Souben, sur le sujet déjà, avant que je ne donne une explication ?

M. JEAN-YVES SOUBEN :

Non, non.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

On a déjà modifié en cours de mandat les prix pratiqués sur les marchés forains. On s'est rendu compte qu'on avait peut-être tapé un peu haut, et par comparaison avec ce qui se passe sur les marchés voisins (Aulnay, Drancy), cela pouvait être parfois un empêchement à certains commerçants, notamment des commerces de bouche, à venir s'installer chez nous. Voilà pourquoi on a révisé ces tarifs, que l'on vous demande bien vouloir voter.

M. JEAN-YVES SOUBEN :

Sur ce mémoire, et j'avais même participé à une commission d'étude de dossier d'appel d'offres sur les marchés forains. Pour nous, le prix est important, mais le rapport qualité/prix, savoir ce que l'on a pour ce prix-là, est aussi et même plus important. On avait posé la question sur le recyclage des biodéchets (méthanisation ou autre). On voulait que ce soit dans le cahier des charges, et vous deviez

le rajouter. Là, on a un mémoire, des prix sans savoir ce qu'on aura pour ces prix-là, notamment sur les biodéchets. On ne connaît pas l'engagement pris par l'opérateur des marchés forains.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

On verra lors du renouvellement, le coup est parti, là on est juste sur une rectification des tarifs, car on s'est rendu compte qu'on avait peut-être eu la main lourde. On verra, le débat sera posé lors du renouvellement qui ne manquera pas d'arriver d'ailleurs assez vite. Je crois que c'est l'année prochaine, me semble-t-il, 2020 à terme.

M. JEAN-YVES SOUBEN :

Sur la rectification des prix, on aurait pu en profiter pour rectifier l'utilisation des biodéchets.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je ne pense pas que ce soit possible de le faire. Par contre, là où il y a eu débat et grosse fessée pour le délégataire, on attendait en contrepartie d'une hausse des prix une hausse de la qualité du marché. On avait demandé qu'il y ait des enseignes pour désigner les commerces, des bâches autour des étals, vertes pour les fruits et légumes, rouges pour les bouchers, bleues pour les poissonniers. Cela commence à venir, mais cela a pris un peu de temps. On n'a pas eu la contrepartie qu'on attendait, c'est-à-dire la montée en gamme de ce marché.

Donc, les comptes ont commencé à se régler. On verra lors du renouvellement comment imposer un certain nombre de paramètres supplémentaires. On parlera de celui-ci à ce moment-là.

M. JEAN-YVES SOUBEN :

On le votera à ce moment-là.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Cela veut dire que vous votez contre.

M. DIDIER MIGNOT :

On va s'abstenir, on est plutôt favorable à cette idée de baisser les prix des non-abonnés, mais le problème est que l'on n'a pas d'éléments comparatifs avec les tarifs antérieurs. C'est compliqué de mesurer l'importance de la baisse.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

On les avait votés ici même, donc vous les avez.

M. DIDIER MIGNOT :

Je sais, mais dans la note, il aurait plus facile de voir le prix du mètre linéaire payé par les commerçants. J'ai vu plusieurs commerçants sur le marché couvert, notamment Casanova et du centre. Ils ne sont pas informés de ce qui se passe là, ils vont l'être une fois que ce sera voté. Leur demander leur avis aurait été...

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Ils étaient pour, on leur a demandé.

M. DIDIER MIGNOT :

Ils m'ont dit être pour la baisse, d'autant que cela avait déjà doublé, donc évidemment toute baisse est la bienvenue.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Pas pour tout le monde, cela avait baissé pour certains et augmenté un peu pour d'autres, raison pour laquelle on rééquilibre un peu.

M. DIDIER MIGNOT :

Je dois faire mes courses chez ceux pour lesquels cela a doublé, car tout le monde me le dit. Donc, on va s'abstenir sur ce rapport dans l'attente d'éléments de comparaison fiables.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

On passe au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par :

POUR : 26 Majorité Municipale
 ABSTENTION : 9 Groupe « Blanc-Mesnil au cœur »,
 CONTRE : 2 Groupe « Vert et Ouvert »,

➤ APPROUVE la grille tarifaire pour les marchés du Centre et de Casanova applicable au 1^{er} février 2020 et la grille tarifaire sur le marché des Tilleuls applicable au 1^{er} février 2020.

3. RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE AU BLANC-MESNIL POUR L'ANNEE 2019

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Vous avez ce rapport assez complet, avez-vous des remarques ? M. Ramos, Mme Delmas

M. ALAIN RAMOS :

Sur la question de l'eau, M. le Maire, je ferai un commentaire et non un jugement de valeur. Je vais vous demander de nous informer un peu sur les questions qui se posent actuellement sur l'eau. Un habitant de notre Ville a interrogé le délégataire à propos des baisses de pression de l'eau récurrentes existant en ce moment sur notre ville. Je vais vous citer la réponse du délégataire, j'aimerais avoir votre avis sur cette réponse.

« Vous êtes dans un réseau fermé. On ne peut pas se faire secourir par ailleurs. Vous avez une population qui a explosé depuis trois ans, que voulez-vous que l'on fasse ? Nous sommes dépourvus hélas, cette situation se répétera tant que le réseau ne sera pas adapté avec tous ces nouveaux bâtiments ». Je mets cette citation entre guillemets, ce n'est pas moi qui l'ai dit.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Gardez les guillemets, car cela peut être de la diffamation à un certain moment.

La réponse que vous avez là, à supposer que ce soit vrai, c'est une personne qui vous a répondu, ce n'est pas la réponse officielle du délégataire. Vous aurez la réponse officielle du délégataire dans le journal de demain.

Que se passe-t-il ? Cela n'a rien à voir avec les nouvelles constructions qui d'ailleurs pour la plupart ne sont pas encore habitées. Je ne vois pas comment des gens qui n'habitent pas pourraient prendre plus de douches qu'avant, ça c'est une vaste connerie. Je suis désolé de le dire comme ça, mais arrêtons un petit peu. Je vois bien quelle intention vous avez ! Ne me dites pas que vous n'avez pas d'intention, M. Ramos, on vous connaît, c'est cousu de fil rouge ce que vous nous dites.

Il y a eu effectivement un certain nombre de petits incidents, notamment une rupture de canalisation au niveau de Jules Vallès. Cela peut arriver, vétusté et canalisation, on a hérité...

On ne peut pas tout faire en un mandat, vous avouerez, à commencer par les branchements de plomb. Il y en a pour 5 millions, vous nous avez laissé en héritage. On en a fait prendre une partie par le délégataire, raison pour laquelle la facture n'a pas baissé autant que prévu, on leur a fait prendre en compte les branchements de plomb.

Mis à part cet aspect qui a pu avoir une petite incidence, ce qui nous dit Suez (et vous le lirez demain), est que nous avons en gros « 4 usines » qui produisent et qui alimentent en eau les habitations du Blanc-Mesnil. La production est illimitée, mais lorsqu'on passe d'une usine à l'autre à un moment donné il peut y avoir une baisse de pression, ce qui s'explique techniquement. Pour le reste, on a vérifié (les agents de la Ville, le Directeur général des services techniques lui-même accompagné du représentant de Suez) tous les points. Il n'y a pas d'anomalie et d'ailleurs il n'y a eu pratiquement aucun appel chez Suez pour signaler des anomalies.

M. ALAIN RAMOS :

Et pour cause, ils ne répondent pas...

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

On leur dira. En tout cas, ces petites baisses de pression, généralement entre 17h et 18h nous dit-on, s'expliquent peut-être par ce passage d'une usine à l'autre. Cela peut aussi s'expliquer, et on le regarde, on est passé par la plupart des points (vannes), par une malveillance. Par les temps qui courent, ce n'est pas improbable, on va regarder. Mais en tout cas, je vous rassure sur la production d'eau au Blanc-Mesnil, non seulement il y a très peu de ménages supplémentaires, et l'information que donnait M. Ramos est évidemment erronée, mais en plus il n'y a aucune raison, nous dit le délégataire, pour que cela joue à terme sur la production d'eau et sur le débit. Et, on n'est pas en circuit fermé.

D'ailleurs, j'ai fortement résisté au SEDIF qui nous proposait d'ouvrir une vanne et de nous approvisionner en eau à un coût plus élevé et avec une eau de moins bonne qualité, puisqu'elle ne serait pas puisée sous nos pieds. On boit l'eau du Blanc-Mesnil, je le dis pour le public : la Blanc-mesniloise. Il nous proposait d'aller puiser pour un coût plus cher de l'eau dans la Seine et dans la Marne de moins bonne qualité. Au moins rendons hommage à nos anciens qui ont fait en sorte que nous puissions boire l'eau du Blanc-Mesnil au robinet. Je trouve que c'est une excellente chose. Je

me suis battu contre le SEDIF, j'y ai eu de nombreuses interventions lors du renouvellement de la délégation lorsqu'on a lancé la délégation de service public. Je peux vous affirmer qu'il y a une certaine pression du SEDIF (des différents directeurs, des adjoints...), il a fallu tenir bon. On continuera à tenir bon pour qu'on continue à boire l'eau de la Ville, l'eau qui est sous nos pieds.

M. JEAN-YVES SOUBEN :

J'en profite pour vous signaler qu'à ce moment-là on vous avait posé une question, à laquelle on n'a toujours pas eu de réponse. Je ne sais pas si c'était lors du passage de la Nantaise à Suez ou de la gestion municipale à Terre d'Envol, à partir du moment où l'on globalise, il y a effectivement l'eau qui est prise dans le sous-sol au Blanc-Mesnil, une eau d'excellente qualité qu'on est en train de boire ce soir, et le reste des communes qui prennent dans la Marne et la Seine. En ne maîtrisant plus l'ensemble de la gestion de l'eau, quel est le taux d'eau pompé à Blanc-Mesnil pour être mis dans les tuyaux d'Aulnay, Drancy et ailleurs ? On vous avait posé la question, on devait avoir la réponse et on ne l'a jamais eue.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Le directeur des services techniques me dit qu'on vend globalement pour un peu moins de 100 k€ par année au SEDIF. C'est très peu, mais on tient à garder notre eau.
Il n'y a pas de vote sur ce sujet, puisque c'était une information que l'on donnait. Mme Delmas.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Ce dernier rapport de développement durable de la mandature est en progrès. Il est édité sur du papier recyclé. Néanmoins, il y a des fondamentaux qui ne sont pas au rendez-vous. Ils devraient retracer les actions de développement durable qui sont effectives sur la Ville, quel que soit le porteur de l'action, or comme l'indique le tout premier paragraphe, qui mentionne « les actions réalisées par les services de la Ville et du CCAS », mais peut-être que le premier adjoint en charge du développement durable ne sait pas ce qui se passe dans la commune en la matière.

Ce document ressemble plus à un bilan de mandat, voire par moments à une mise en perspective qu'à un rapport de développement durable. Peut-être aurait-il été moins long, moins pompeux. Le chemin à parcourir pour passer d'une ville communicante à la ville agissante est encore long, bien qu'infini, puisqu'il s'agit d'un processus d'amélioration continue. Je le sais, étant moi-même dans ce processus. Aujourd'hui, je ne fais plus certaines choses comme hier et je les ferai différemment demain pour prendre en compte chaque jour un peu plus le dérèglement climatique, les conditions de travail des salariés, l'impact économique dans mes choix.

Dans cette course sans fin, il est vrai que c'est plus facile pour celles et ceux qui sont partis les premiers. Quelques actions relèvent pour moi presque de l'anecdote, quand 14 ou 15 enfants sont concernés, il s'agit plus d'une action de niche ou d'une opportunité de communication que d'une politique publique ambitieuse. Je ne sais où se trouve la fake news, mais il y en a une, puisque contradiction il y a entre ce qui est dit à la page 23 « la ville a pour ambition de poursuivre la réduction des pesticides » et la page 26 où il est indiqué 0% de pesticides. Poursuivre la réduction au-delà de zéro en la matière, il faut qu'on m'explique.

J'ai vu réapparaître le mot « agenda 21 ». Je rappelle que cette ville a mis en place un agenda 21 durant le mandat précédent, que vous l'aviez voté et que vous l'avez enterré dès votre arrivée. Son apparition montre pour le moins que le rédacteur de ce paragraphe ou/et l'élu relecteur méconnaissent la méthodologie de l'agenda 21 qui implique un bilan régulier des actions citées et

une réactualisation des actions ou de leurs objectifs.

Pour faire œuvre de pédagogie, l'agenda 21 n'interdit pas à d'autres actions de développement durable de voir le jour, même si elles ne sont pas retenues dans l'agenda 21.

Ensuite, j'ai une question : peut-on savoir où se trouve le ou les points d'apport volontaires des biodéchets au Blanc-Mesnil ? Ceci est mentionné page 25.

Je m'interroge sur le lien entre l'objectif de développement durable N°4 « accès à l'éducation, permettre à chaque enfant et adulte de savoir lire, écrire et compter » et l'action « favoriser la mobilité verticale ». Cette erreur ainsi que de nombreuses coquilles et fautes d'orthographe laissent penser que ce document a dû être écrit rapidement et sans doute pas relu par le ou les élus en responsabilité.

Mes pensées vont aux personnels communaux qui ont dû avoir des conditions de travail difficiles pour produire le document dans les délais.

Pour conclure, je note que l'objectif de développement durable N°1, à savoir la lutte contre la pauvreté n'est portée par aucune action.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je ne sais pas par quel bout le prendre... Sur le zéro phyto, c'est une obligation dans un certain domaine, vous le savez, et cela n'exclut pas de travailler à baisser les produits sanitaires dans d'autres domaines de la vie municipale.

Je relève l'action communicante que vous auriez préférée agissante, Madame, le prochain document de campagne que vous aurez dans votre boîte aux lettres, si toutefois on arrive à vous localiser au Blanc-Mesnil, puisque vous avez été radiée par l'INSEE des listes électorales.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Je n'ai été radiée par personne.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Si par l'INSEE.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Je n'ai pas été radiée par l'INSEE, j'ai annoncé à l'INSEE que j'avais déménagé.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Donc, vous n'aurez pas le bilan dans la boîte aux lettres, mais on vous le passera. Madame, il faut 40 pages tellement nous avons fait de choses. Donc, je ne peux pas vous laisser dire que nous n'agissons pas et que nous ne faisons que communiquer. D'ailleurs, nous avons fait tellement de choses que nous avons eu du mal à 4 ou 5 à retrouver tout ce que nous avons fait depuis le début du mandat. On a fait un bel effort et je crois que vous allez vous régaler en lisant tout ce qui a été fait, comme quoi nous agissons et nous avons beaucoup agi au Blanc-Mesnil pendant ce mandat.

M. Bramy.

M. HERVE BRAMY:

M. le Maire, chers collègues, on va être assez convergent avec Anne-Marie, bien que je vais apporter quelques éléments que je souhaite complémentaires.

La belle présentation de votre rapport développement durable 2019 ne doit pas masquer les graves imperfections de son contenu. Toutefois, avant toute chose, je tiens une nouvelle fois à remercier le travail réalisé par les services publics communaux et leurs partenaires. Ce rapport relève plus dans certains domaines de comptes rendus d'ateliers (on voit que 10 enfants sont venus, c'est bien), et dans d'autres, dans une mise en perspective, ce qu'a relevé aussi Anne-Marie, qui ne relève plus du bilan, mais du projet. Mais là n'est pas l'essentiel de mon approche.

Comme chaque année, vous rappelez en début de document la définition du développement durable et ses objectifs. Or, il me semble que pour être efficace, vous devriez présenter votre bilan en cherchant à croiser les domaines constitutifs du développement durable comme définis à Rio, c'est-à-dire environnement, économique, social : croiser ces trois domaines. Et j'ajoute démocratie, sans laquelle rien n'est vraiment possible de mon point de vue dans ce domaine. Or, vous ne livrez pas ce travail essentiel, vous vous contentez de juxtaposer des comptes rendus, bien sûr intéressants, mais pour lesquels nous ne disposons d'aucune analyse sur les résultats réels, sur la vie quotidienne des Blanc-mesnilois.

De ce fait, rien ne nous permet d'évaluer le réel impact écologique et social de notre collectivité et de notre ville, notamment en matière climatique, sujet pour ma part, je trouve que vous ignorez de façon majestueuse dans votre rapport.

Pour bien illustrer mon propos, je vais prendre un exemple, Béton Mesnil. Savez-vous combien de tonnes de béton auront coulé dans vos 70 nouveaux projets immobiliers d'accession à la propriété ? Quel est l'impact de ces réalisations sur le bilan carbone de la Ville ? Vous savez que l'on constate à nouveau une élévation des émissions de gaz à effet de serre dans notre pays. Eh bien, on peut affirmer sans nul doute que Blanc-Mesnil sous votre direction aura apporté une part non négligeable à ce résultat. Démonstration, Mme Brigitte... le Maire m'appelle Hervé, je peux bien vous appeler Brigitte.

Ne vous fâchez pas tout le temps, Brigitte, allons ! Je ne me mets pas en colère quand le Maire m'appelle Hervé.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

On continue...

M. HERVÉ BRAMY :

Démonstration, le secteur immobilier représente 20% des gaz à effet de serre mondial. Le béton a lui seul représente 50% de ces émissions, notamment par son mode actuel de fabrication très énergivore de certaines de ses phases, même s'il y a des améliorations en cours. Une tonne de ciment produit de 800 à 900 kg de CO₂ (carbone), pour un bâtiment de logement de R4 standard, c'est à peu près 2 000 m³, soit 1,330 tonne de béton. Pour aider à faire le calcul, 1 m³ de béton, c'est entre 1,5 t et 1,8 t. Pour ne pas alourdir le bilan, je prendrai comme base de calcul 1,5 t.

Ma petite estimation basse sur les 70 projets R+4 (et certains bâtiments sont plus hauts), c'est égal à 93 000 tonnes, soit 74 millions de kg de CO₂. Je pense que cela mérite quand même d'être étudié, mais on n'en parle pas dans le bilan. Je prends cet exemple majeur dans notre ville, et j'aurais pu en

prendre d'autres. Ce n'est absolument pas raisonnable au moment où tout le monde déclare l'urgence climatique. Vous pourrez refaire les calculs et vos techniciens aussi qui doivent avoir les mêmes chiffres que moi, je les ai trouvés dans des documentations très techniques.

Vous ne dites pas par ailleurs un mot de tout cela, sans oublier les conséquences environnementales à venir sur la circulation, problème déjà endémique aujourd'hui dans notre ville. Vous mentionnez bien quelques modestes intentions en matière de circulation douce, mais tout cela est si faible que ce n'est pas de nature à inverser la tendance.

Comme Anne-Marie, je pense que le premier axe des objectifs de développement durable, c'est-à-dire la lutte contre la pauvreté n'est pas citée. Vous ne dites pas grand-chose à ce sujet, ce n'est pas au cœur de vos choix, car pour éradiquer la pauvreté, vous faites le choix de remplacer, comme vous nous l'avez dit, les pauvres par une population plus aisée. En bref « je me débarrasse des pauvres et ainsi je me débarrasse de la pauvreté » au lieu de lutter et de concevoir...

M. le Maire nous a dit qu'il veut faire venir une population plus aisée, on peut reprendre les comptes rendus.

Au lieu de lutter et concevoir une action publique concertée avec tous les acteurs associatifs et économiques, et le service public pour éradiquer la pauvreté.

Je ne veux pas aller beaucoup plus loin tant nos conceptions du développement humain durable sont éloignées. Je suis de ceux qui considèrent que pour préserver la planète et l'humanité (pas le journal, M. le Maire), nous devons radicalement changer le système actuel en associant véritablement les populations. J'ai le sentiment que vous vous détournez des enjeux de la transition écologique à l'ordre du jour partout sur la planète, comme des questions sociales qui leur sont liées.

Au fond, j'ai un énorme regret, M. le Maire, depuis les six années que vous dirigez la ville, nous ne connaissons pas en fait votre conception personnelle et politique bien sûr du développement durable. Se résume-t-elle vraiment à ce bilan ? Accepteriez-vous de nous l'expliquer ici ce soir, bien entendu, en quelques mots ? Quelle est votre conception du développement durable, M. le Maire ?

MME RAHNA HAMA :

J'aimerais apporter quelques points sur la lutte contre la pauvreté. Comme vous le savez, nous avons des institutions, des associations qui proposent d'accompagner les demandeurs d'emploi, comme le plan d'insertion pour l'emploi par l'économie. Je suis présidente du PLIE et de la MIRE qui est une mission locale intercommunale qui gère les Blanc-Mesnilois. Je vais vous donner quelques chiffres en termes d'emplois. La MIRE (mission locale intercommunale Bobigny, Drancy, le Blanc-Mesnil) a accompagné 8 237 jeunes de 2014 à 2019. En termes d'emplois, cela représente en nombre d'entrées en situation professionnelle emploi, alternance et formation 5 300 jeunes, donc 64,3%.

Vous vouliez des chiffres, je vous les donne.

Concernant le PLIE mono-communal, nous avons accueilli 1 256 personnes, accompagné dans le PLIE entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2019, 962 personnes qui ont signé au moins un contrat de travail, 334 personnes ont eu une sortie positive emploi durable.

Donc, la politique de M. le Maire contribue également à lutter contre la pauvreté. Et cela, ce n'est qu'un exemple. Il n'apparaît pas sur ce document, effectivement on aurait dû le mettre en avant. Je tenais à apporter ces éléments supplémentaires.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Vous lisez les bilans du PLIE, de la MIRE régulièrement. Vous avez tous les documents, il suffit de les lire.

Avant de donner la parole à Jean-Yves, je voudrais réagir sur les propos d'Hervé qui me dit aimablement que j'ai oublié un certain nombre de choses, mais lui-même a oublié un certain nombre de choses dans son propos. Vous me parlez de béton, vous avez oublié tout simplement de préciser le nombre d'arbres que nous avons plantés pendant ce mandat et la quantité de mètres carrés supplémentaires de verdure qu'il y a dans cette ville. C'est un oubli, on vous le rappellera. La campagne électorale est faite pour cela, pour rappeler les choses, et là c'est tangible, cela se mesure, il suffit de regarder.

Déjà, M. Ramos, je suis seul à parler quand je m'exprime. Si vous voulez la parole, vous me la demandez, je vous la donnerai volontiers, mais après.

Je constate que (Anne-Marie l'a exprimé et Hervé aussi d'ailleurs) outre le fait que vous ne vous êtes pas concertés, mais c'est autre chose, pardon de le remarquer, vous vous plaignez d'avoir trop d'information finalement. Ne vous plaignez pas qu'on vous donne le maximum d'informations possible sur la ville du Blanc-Mesnil. Evidemment, on ne vous a pas parlé de ce qui se passe dans le monde, parce que l'objet porte sur ce qui se passe au Blanc-Mesnil.

Enfin, quand vous me dites en schématisant qu'on veut « virer les pauvres du Blanc-Mesnil », il se trouve que j'ai reçu la Directrice régionale de l'INSEE début juillet pour me donner les statistiques sur l'évolution de la population du Blanc-Mesnil, et notamment sur les personnes qui sont les nouveaux habitants du Blanc-Mesnil. Comme ces statistiques s'arrêtaient à 2015, on peut considérer que c'est pendant le mandat qui m'a précédé. Elles me donnent une information que j'ai trouvé ahurissante. Pendant le mandat précédent du mien, selon une source INSEE 75%, 3 nouveaux Blanc-mesnilois sur 4 étaient en dessous du seuil d'éducation et du seuil de pauvreté. Ce n'est pas ainsi qu'on équilibre une ville. Ne venez pas me dire après qu'il ne faut pas ramener des gens qui ont un peu d'argent dans la poche pour faire vivre ne serait-ce que les commerces et relancer l'économie de la ville. Alors, ne le regrettez pas ou n'appellez pas cela de la gentrification.

Juste une information, M. Bramey, la ville est tellement pauvre, telle qu'on l'a trouvée, qu'on est partout en TVA 5,5%. Pratiquement, toute la ville est en zone pauvre. Cela veut dire qu'on a des primo-accédants (des gens qui accèdent à la propriété). Dans tous les programmes nouveaux de la ville, on a entre 30 et 35% de Blanc-mesnilois qui achètent, dont la plupart de primo-accédants. Alors, je ne peux pas vous entendre dire qu'on veut virer les pauvres, au contraire on leur permet d'accéder à la propriété au Blanc-Mesnil dans des immeubles de qualité, et d'ailleurs ils les prennent en photo souvent.

M. HERVE BRAMY :

M. le Maire, je vais reprendre les procès-verbaux du Conseil municipal, et si vous en êtes d'accord, ensemble on les publiera, comme ça il n'y aura plus de problème. Je vais reprendre strictement ce que vous avez dit au Conseil Municipal. Je ne détourne jamais, vous me connaissez suffisamment...

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je suis d'accord sur la dernière partie de la phrase « je vous connais suffisamment ».

M. HERVE BRAMY :

Ça veut dire quoi ?

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

On ne va pas polémiquer là-dessus. Je ne nie pas le fait de vouloir amener une autre population, mais ce n'est pas pour ça qu'on enlève ceux qui sont déjà.

M. HERVE BRAMY :

Mais si !

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Non, c'est retrouver un équilibre, M. Bramy. C'est cela que vous n'arrivez pas à comprendre, on veut retrouver un équilibre, s'il n'y a pas de mixité sociale... La mixité sociale au Blanc-Mesnil consiste à ramener des gens qui ont un peu d'argent dans les quartiers où il n'y a que de la pauvreté.

M. Souben.

M. JEAN-YVES SOUBEN :

Sur un autre sujet, je voulais revenir sur votre réponse à Anne-Marie Delmas sur le zéro phyto, je n'ai pas compris. La loi vous oblige à ne plus utiliser de pesticides. Page 23, vous nous dites que pour maintenir la qualité des eaux, la commune a pour ambition de poursuivre les efforts de réduction de l'utilisation des pesticides. Je n'ai pas compris la réponse que vous avez faite à Anne-Marie.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Anne-Marie disait ne pas comprendre comment on peut dire zéro produit phyto et qu'on va progresser dans la réduction.

M. JEAN-YVES SOUBEN :

Quand on est à zéro, on ne peut pas faire moins.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Il n'y a pas que les désherbants, mais d'autres secteurs de la vie municipale où l'on réduit tout ce qu'on peut des produits.

MME ANNE-MARIE DELMAS :

Là, c'est pour maintenir la qualité des eaux qu'on va réduire les pesticides. Relisez le paragraphe de la page 23 et vous verrez qu'il y a une coquille. C'est soit à la page 23, soit à la page 26.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Il s'agit de l'action que l'on a de formation des habitants pour qu'eux-mêmes réduisent.

M. JEAN-YVES SOUBEN :

C'est bien de faire œuvre de pédagogie, mais c'était interdit pour les habitants avant les communes. Pour les commerçants, c'est interdit d'en vendre. Il faut aller beaucoup plus loin et déclarer Blanc-Mesnil zone zéro pesticide. Là, vous toucheriez les industries et les professionnels sur la ville.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Fabien a demandé la parole et ensuite on pourra conclure.

M. FABIEN GAY :

Très rapidement M. le Maire, mes chers collègues, juste une question, je connais l'outil statistique du seuil de pauvreté. Quel est le seuil d'éducation : illettrisme, analphabétisme ?

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Je vous répète ce que disent les statistiques de l'INSEE.

M. FABIEN GAY :

Cela correspond à quoi ?

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Au niveau d'éducation des habitants qui arrivent. C'est ce qu'ils appellent un seuil d'éducation. Cela m'a été dit comme ça.

M. FABIEN GAY :

Comme je suis parlementaire, je siége à l'INSEE et personne n'a su me répondre au seuil d'éducation. Quel est le niveau d'étude ? C'est une précision que je demandais.

MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :

Cela m'a été dit ainsi, donc je le répète, mais j'imagine que ce sont les gens qui arrivent qui n'ont aucun diplôme (3 sur 4). C'est quand même révélateur. Derrière, on part de loin, on a du travail à faire. Je pense qu'on peut s'arrêter là.

Je voudrais quand même vous présenter Mme Ludvine Sombert, nouvelle Directrice du CCAS, qui remplace Bénédicte Lefevre qui a fait valoir ses droits à la retraite.

L'ordre du jour est épuisé. Rendez-vous au prochain Conseil municipal le 6 février.

Merci à tous, la séance est levée.